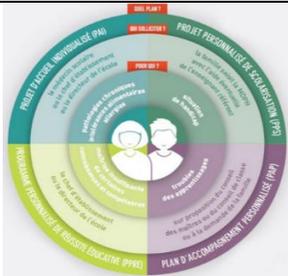
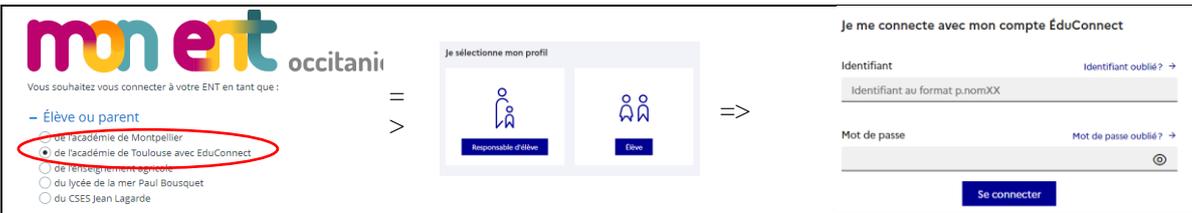
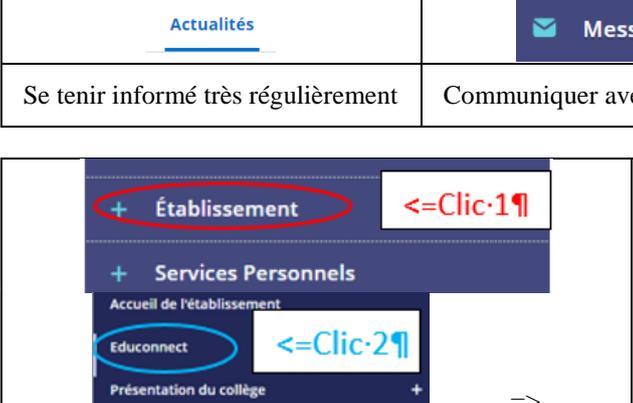


 <p>Collège Sabarthès-Montcalm 580 Tarascon sur Ariège 31000 Vidéennes</p>																													
<p>Equipe de direction élargie</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Principal : M. Burille, demande de rendez-vous via le secrétariat de direction •Principal-adjoint : Mme Laboile 		<ul style="list-style-type: none"> •Adjoint-gestionnaire : M. Gondouin • CPE : Mme Perrion 																										
<p>Secrétariat</p>	<p>Secrétaires</p>	<p>Horaires d'ouverture au public</p>	<p>Mercredi</p>	<p>Téléphone</p>	<p>Mail</p>																								
	<p>Direction : Mme Prot</p>	<p>8h/12h –</p>	<p>8h/12h15</p>	<p>05 61 03 24 10</p>	<p>0090546v@ac-toulouse.fr</p>																								
	<p>Elèves : Mme Savignol</p>	<p>14h/17h15</p>	<p>Fermé</p>	<p>05 61 03 24 19</p>	<p>Isabelle.Savignol@ac-toulouse.fr</p>																								
<p>Structure pédagogique</p>	<p>•Personnels : Enseignants (37), AED (6), AESH (13)</p>																												
	<p>Classe</p>	<p>Elèves</p>	<p>Professeurs principaux</p>		<p>Suivi</p>																								
	<p>5^e 2</p>	<p>25</p>	<p>Mme Ribaute</p>		<p>M. Burille – Principal</p>																								
	<p>5^e 3</p>	<p>27</p>	<p>M. Sentenac</p>		<p>Mme Laboile – Principale-adjointe</p>																								
<p>5e 4</p>	<p>25</p>	<p>Mme Clerc</p>		<p>M. Burille – Principal</p>																									
<p>Vigipirate</p>  <p>Sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Professeur documentaliste : Mme Auban (T/A) •Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS) : Mme Gamelin => S 17/18 •Enseignant Référent de Scolarisation (Elèves avec handicap reconnu par la MDPH) : Mme Taillefer •Se présenter au secrétariat de direction : noter votre nom et le motif de votre venue, présenter une carte d'identité •Si RDV, le préciser afin que la personne concernée puisse être prévenue •3 exercices incendie prévus. Le 1^{er} = 18/09/2023 (Vicdessos) et 20/09 (T/A) •3 Plans Particuliers de Mise en Sécurité <ol style="list-style-type: none"> 1. Avant Toussaint : rupture barrage 2. 4/12 : Confinement risque intrusion 3. Si vous êtes présent ce jour, merci de coopérer et de respecter les consignes qui vous seront données 																												
<p>Horaires</p>	<table border="1"> <tr> <td>Sonnerie</td> <td>8h09</td> </tr> <tr> <td>M1</td> <td>8h12 – 9h06</td> </tr> <tr> <td>M2</td> <td>9h06 – 10h</td> </tr> <tr> <td>Récréation</td> <td>10h -10h15</td> </tr> <tr> <td>M3</td> <td>10h15 – 11h09</td> </tr> <tr> <td>M4</td> <td>11h09 – 12h03</td> </tr> <tr> <td>Pause méridienne</td> <td>12h – 14h</td> </tr> <tr> <td>S1</td> <td>13h05 si cours ou activité</td> </tr> <tr> <td>S2</td> <td>14h03 – 14h56</td> </tr> <tr> <td>Récréation</td> <td>14h56 -15h08</td> </tr> <tr> <td>S3</td> <td>15h11 – 16h05</td> </tr> <tr> <td>S4</td> <td>16h05 – 17h</td> </tr> </table>					Sonnerie	8h09	M1	8h12 – 9h06	M2	9h06 – 10h	Récréation	10h -10h15	M3	10h15 – 11h09	M4	11h09 – 12h03	Pause méridienne	12h – 14h	S1	13h05 si cours ou activité	S2	14h03 – 14h56	Récréation	14h56 -15h08	S3	15h11 – 16h05	S4	16h05 – 17h
Sonnerie	8h09																												
M1	8h12 – 9h06																												
M2	9h06 – 10h																												
Récréation	10h -10h15																												
M3	10h15 – 11h09																												
M4	11h09 – 12h03																												
Pause méridienne	12h – 14h																												
S1	13h05 si cours ou activité																												
S2	14h03 – 14h56																												
Récréation	14h56 -15h08																												
S3	15h11 – 16h05																												
S4	16h05 – 17h																												
<p>Vie scolaire</p>	<p>Le règlement intérieur s'impose à tous. Le Carnet de liaison : à renseigner et à consulter très régulièrement.</p> <p>2 régimes de sortie :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Autorisé : sortie à la fin des horaires prévus dans l'emploi du temps après 14h pour les demi-pensionnaires. •Non autorisé : présence de 8h à 17h 																												
<p>Service gestion M. Gondouin (intendance)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h/12h30 et 13h30/17h ; mercredi : 8h/12h •Règlement de la demi-pension : DP 1 = 1 jour, DP2 = 2 jours... <ul style="list-style-type: none"> ○ Au forfait sauf certificat médical justifiant l'absence de plus de 8 jours consécutifs •Règlement des factures, achat de tickets demi-pension.... => RIB : pour remboursement du collège si besoin 																												
<p>Bourses collège : du 1^{er}/09 au 19/10/2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Utiliser Educonnect : cf. ENT ou https://teleservices.education.gouv.fr/ •Rendez-vous avec Mme Savignol au 05.61.03.24.19 ou par mail : isabelle.savignol@ac-toulouse.fr 																												
<p>Elections</p>	<ul style="list-style-type: none"> •22/09/2023 : Établissement de la liste électorale •2/10/2023 minuit : Dépôt des candidatures, si modifications avant le 4/10/2023 minuit •6/10/2023 minuit : Remise du matériel de vote préparé par les associations de parents •13/10/2023 : Vote au collège (salle en face du CDI) ou par correspondance 																												
<p>Conseil d'administration</p> <p>5/6 réunions par an</p>	<p>Composition : 24 membres dont 6 représentants des parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 membres de droit : Principal, Principal-adjoint Adjoint gestionnaire, CPE. • 1 représentant de la collectivité territoriale de rattachement : Conseil départemental • 1 représentant de l'intercommunalité • 1 représentant de la commune • 2 représentants qualifiés des milieux sociaux et économiques : • 6 représentants des personnels enseignants, AED, AESH • 2 représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (TOS) • 2 représentants des élèves • 6 représentants des parents 																												

Infirmierie	Mme Gourrier : Lundi, Mercredi et jeudi	
Assistante sociale	Le personnel sera nommé le 9/10/2023	
Accompagnement s adaptés au besoin de l'élève	PAI Mme Chaussé-Vezinet : médecin scolaire Mme Gourrier: infirmière	
	PPRE Le professeur principal	
Le rôle des parents est essentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les devoirs et les apprentissages des leçons régulièrement • Echanger dès que besoin avec lui et le professeur principal à propos de ce qu'il vit • Participer aux rencontres parents-professeurs <ul style="list-style-type: none"> ➢ 14 septembre 2022 ➢ Conseils de classe : <ul style="list-style-type: none"> ➢ 1^{er} trimestre : semaine du 27/11/2023 + réunion décembre 2023 ➢ 2^e trimestre : après les vacances d'hiver + réunion en mars 2024 ➢ 3^e trimestre : fin juin 2023 	
Rôle du professeur principal (PP)	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonne le suivi des élèves d'une classe et prépare les synthèses des bulletins trimestriels aux conseils de classes. • Prépare l'orientation, en liaison avec la Psy-En (ex. conseillers d'orientation-psychologues), et en concertation avec les parents. • Anime l'heure de vie de classe à raison de 10h par an. <p>Le professeur principal est le professeur privilégié qui fait le lien entre la famille, l'élève, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et la direction. C'est lui qui connaît le mieux votre enfant.</p>	
Devoirs faits	<ul style="list-style-type: none"> • Un adulte aide votre enfant à s'avancer dans l'apprentissage des leçons et de la réalisation des devoirs • L'accord des familles est nécessaire. Créneau en fonction des disponibilités des professeurs 	
Ateliers	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 13h/13h55 : Jeux de société • Mardi 12h/13h55 : activités proposées par le service jeunesse de la mairie de Tarascon sur Ariège • Jeudi, 13h/13h55 : chorale • Vendredi 13h/13h55 : Jeux de société • Pêche : en cours de formalisation 	
Les associations	UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire : début 11/09/2023 AG : courant octobre 2023 ; Cotisation : 20 € Semaine 13h/14h et/ou Mercredi AM : Badminton, fitness, judo, sports collectifs, tennis de table, VTT et Volley-Ball Repas du mercredi midi : prévenir la veille à 12h	F.S.E : Foyer Socio-éducatif AG : octobre 202 ; Cotisation : 10€ Activités : 13h/13h45 Participation financière : Voyages et sorties scolaires
Journée du sport : 20/09/2023 (cf. pronote)		
ENT : Espace Numérique de Travail		
Possibilité de prendre rendez- vous pour vous aider à prendre en main cet outil.		
Accès EduConnect à partir de la page ENT :		
	Actualités Se tenir informé très régulièrement	Messagerie Communiquer avec les professeurs
	PRONOTE Emploi du temps, les résultats scolaires et bulletins scolaires	
	Le compte EduConnect peut donner accès : <ul style="list-style-type: none"> * aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ; * au livret scolaire * à l'orientation et l'affectation en lycée 	
Orientation 4 ^e	4^e et 3^e professionnelles : Après la 5 ^e , certains élèves souhaitant poursuivre des études dans la voie professionnelle agricole peuvent déposer un dossier pour une quatrième professionnelle au lycée agricole de Pamiers . Toutes les informations sont à retrouver sur le site du Lycée Général et Technologique Agricole Ariège - Pyrénées . Vous devez vous déplacer et prendre contact avec le secrétariat à Pamiers : 05 34 01 38 00 ou legta.pamiers@educagri.fr	
	Toutes ces informations sont à retrouver dans l'ENT .	